

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Toxicomanie

Question écrite n° 46852

## Texte de la question

M. Michel Meylan attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur le developpement de la toxicomanie, y compris dans les zones rurales. A la toxicomanie alcoolique, s'ajoute maintenant la toxicomanie liee a la consommation de stupefiants comme le haschich, l'extasie ou l'heroine, y compris en milieu rural. Les petites villes sont souvent depourvues de moyens efficaces et qualifies pour lutter contre ce phenomene dont la jeunesse est la premiere victime. Les elus, le monde medical, les responsables associatifs, et meme parfois les forces de l'ordre sont desempares pour organiser la lutte contre la toxicomanie. La proximite d'une zone frontaliere comme en Haute-Savoie et dans l'Ain constitue un facteur d'affaiblissement des moyens de lutte. Il lui demande quelles actions la DDASS peut initier pour la prise en charge des toxicomanes et pour la prevention dans l'interet de la jeunesse.

## Données clés

Auteur : M. Meylan Michel Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 46852

Rubrique: Drogue

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6826